



La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) renforce son action dans les territoires, au plus près des Samariens (Rue, Corbie et Ailly-sur-Noye)

Amiens, le mercredi 5 octobre 2022

Après une année d'expérimentation, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de la Somme accentue son offre de service d'accueil décentralisé dans les territoires afin d'améliorer ses services en proximité. Depuis le début du mois de septembre 2022, ce sont 3 nouvelles communes qui accueillent des permanences décentralisées, en plus des 11 déjà couvertes depuis un an.

Rue, Corbie et Ailly-sur-Noye rejoignent le dispositif

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) a pour mission d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes handicapées et leurs familles. À l'heure où la mobilité peut être un frein à l'accès aux services publics, notamment dans les territoires ruraux, le Conseil départemental avait souhaité accentuer sa démarche d'accueil et de service au plus près des usagers et de leurs familles, dans tout le département. C'est pourquoi, en octobre 2021, il a mis en place des permanences de la MDPH dans 11 communes de la Somme.

Après une année d'expérimentation et plus de 1 600 entretiens réalisés entre octobre 2021 et juin 2022, le dispositif est élargi avec 3 communes qui rejoignent le dispositif : Rue, Corbie et Ailly-sur-Noye.

Des permanences accessibles avec et sans rendez-vous



Les permanences de la MDPH de la Somme sont réalisées au sein de Maisons départementales des solidarités et de l'insertion (MDSI), de sièges de territoire du Département ou dans des structures partenaires telles que les Maisons « France Services », les Communautés de communes ou encore les Centres communaux d'action sociale (CCAS).

Ces permanences sont assurées par des conseillers administratifs et sociaux de la MDPH, avec ou sans rendez-vous. La prise de rendez-vous s'effectue via le site www.rdv-solidarites.fr

Les 14 communes concernées sont : **Abbeville, Albert, Ailly-sur-Noye, Beaucamps-le-Vieux, Ham, Friville-Escarbotin, Corbie, Doullens, Flixecourt, Moreuil, Péronne, Poix-de-Picardie, Roye et Rue.**

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « **le Département marque son ambition d'être toujours plus proche des usagers, notamment ceux en situation de handicap. Avec Françoise Ragueneau, Vice-présidente du Conseil départemental chargée de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, nous nous démenons pour un accueil et un accompagnement de qualité de ceux qui en ont besoin. La MDPH de la Somme se modernise : après la mise en place des démarches en ligne et l'ouverture d'un bâtiment moderne et accessible à Amiens, ces 14 permanences de proximité vont de pair avec cette belle mission de service public. »**

Note aux rédactions

Flyer d'information joint à ce communiqué

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse



Les permanences

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

▶ 14 lieux de permanence

Abbeville, Ailly-sur-Noye, Albert,
Beaucamps-le-Vieux, Corbie, Doullens,
Flixecourt, Friville-Escarbotin, Ham, Moreuil,
Péronne, Poix-de-Picardie, Roye et Rue

▶ Plus proche de vous

▶ Avec ou sans rendez-vous

Pour prendre un rendez-vous :
www.rdv-solidarites.fr



Les permanences

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

ABBEVILLE

Siège de territoire
2 rive droite de la Somme
Tous les mardis
- de 9h à 12h sans rendez-vous
- de 13h30 à 16h sur rendez-vous

FRIVILLE-ESCARBOTIN

MDSI (*Maison départementale des solidarités et de l'insertion*)
1 rue Frédéric Chopin
Tous les jeudis
- de 9h à 12h sans rendez-vous
- de 13h30 à 16h sur rendez-vous

DOULLENS

MDSI (*Maison départementale des solidarités et de l'insertion*)
18 rue de Routequeue
3 derniers mercredis après-midi du mois
- de 13h30 à 16h sur rendez-vous
3 derniers vendredis matin du mois
- de 9h à 12h sur rendez-vous

FLIXECOURT

MDSI (*Maison départementale des solidarités et de l'insertion*)
9 rue de la catiche
3 derniers mercredis matin du mois
- de 9h à 12h sur rendez-vous

POIX-DE-PICARDIE

MDSI (*Maison départementale des solidarités et de l'insertion*)
1 rue Ferdinand Beaumont
1^{er} mercredi matin du mois
- de 9h à 12h sur rendez-vous

BEAUCAMPS-LE-VIEUX

CC2SO (*Centre social communautaire*)
10 rue Pierre Gauderoy
1^{er} mercredi après-midi du mois
- de 13h30 à 16h sur rendez-vous

RUE

MDSI (*Maison départementale des solidarités et de l'insertion*)
Route de Canteraine
1^{er} vendredi matin de chaque mois
- de 9h à 12h sur rendez-vous

AILLY-SUR-NOYE



CCALN (*Com. de com. Avre Luce Noye*)
3. chemin Altfortweiler
1^{er} mercredi après-midi du mois
- de 13h30 à 16h sur rendez-vous

ALBERT

Siège de territoire
1 rue du Bois le Comte
Tous les mardis
- de 9h à 12h sans rendez-vous
- de 13h30 à 16h sur rendez-vous

CORBIE

CCAS (*Centre communal d'action sociale*)
Bureau des permanences de la Mairie
1 rue Faidherbe
2^e et 4^e mercredi après-midi du mois
- de 13h30 à 16h sur rendez-vous

PÉRONNE

MDSI (*Maison départementale des solidarités et de l'insertion*)
20 place du Jeu de Paume
Tous les vendredis
- de 9h à 12h sans rendez-vous
- de 13h30 à 16h sur rendez-vous

HAM



Centre Social Est Somme
12 rue Louis Braille
Tous les jeudis matin
- de 9h à 12h sur rendez-vous

ROYE

MDSI (*Maison départementale des solidarités et de l'insertion*)
24 rue Pasteur
Tous les jeudis après-midi
- de 13h30 à 16h sur rendez-vous

MOREUIL



MDSI (*Maison départementale des solidarités et de l'insertion*)
13 rue Maurice Garin
Tous les mercredis matin
- de 9h à 12h sur rendez-vous

